

Fun Théâtre Communautaire - AGA

Compte rendu de la réunion

- **Date** : jeudi 15 octobre
- **Heure** : 19 h 30
- **Localisation** : Château Jasmine, Passais la Conception.

Une quinzaine de membres ont assisté à la réunion, plus trois invités, nouveaux membres potentiels.

Le président de l'association a présidé la réunion et présenté tout ce qui suit, à l'exception du rapport du trésorier.

Le président a ouvert la réunion en remerciant Gary d'avoir organisé notre AGA au Château Jasmine.

Anna Chausserie a traduit en français pour le président et le trésorier.

- **Rapport du président sur les activités depuis la dernière AGA (mai 2019)**

À la suite de notre pantomime réussie en mars 2019, nous avons reconnu que le Fun Théâtre Communautaire (FTC) devrait avoir une durée de vie plus longue et, par conséquent, l'AGA 2019 a été principalement utilisée pour s'y préparer. Nous avons créé deux postes supplémentaires pour les dirigeants de l'association, portant le total à 4, et Graham Follett, Richard Biddlecombe, Tina Young et Véronique Sorin ont été élus à ces postes.

Nous avons également nommé Joan Peagam en tant que membre actif et secrétaire de séance. Nous avons également mis en place un comité de pilotage pour aider à décider des activités de l'association, et six membres se sont portés volontaires pour cela.

L'association a entrepris un certain nombre d'activités au cours de l'année dernière. Nous avons eu un certain nombre de réunions «d'atelier», au cours desquelles nous avons utilisé des scripts pour aider à comprendre les techniques de comédiens.

Nous avons joué une courte pièce de théâtre à l'événement d'été du Château Jasmine en août 2019. C'était en anglais avec des sous-titres français. Bien que cette pièce n'ait eu que deux acteurs, six membres ont participé à la production : mise en scène, création de sous-titres, son et éclairage, et mise en scène.

Il a été décidé que notre prochain grand spectacle serait une pièce de théâtre sur le meurtre avec un dîner en mars 2020. Le scénario a été écrit et édité à la fin de 2019, et nous avons répété tout en janvier et février jusqu'en mars 2020. Plus de 30 personnes étaient impliquées dans la préparation.

Cette préparation comprenait l'achat de matériel et la construction de certains décors supplémentaires, la préparation et l'impression d'affiches, de billets et de programmes, ainsi que l'achat de matériel de sonorisation et d'éclairage. Le matériel de sonorisation et d'éclairage

était un achat majeur, dont le besoin a été identifié lors de la production de notre pantomime en 2019. C'était une promesse faite aux membres de faire bon usage du profit de la pantomime, complété par cotisations d'adhésion des membres.

Malheureusement, nous n'avons jamais pu voir le plein bénéfice de l'achat, en raison de l'annulation du mystère du meurtre, mais nous nous sommes entraînés avec lui lors des deux dernières répétitions.

La pièce de théâtre mystère du meurtre a dû être annulée juste une semaine avant la soirée d'ouverture, après de nombreux mois de travail sur le scénario et les répétitions. Les programmes ont été livrés deux jours seulement après l'annulation. Ceux-ci sont maintenant inutiles, mais j'en ai des copies pour chaque membre qui en voudrait un. Peut-être que cela fournira un souvenir de ce qui a failli être.

Ce rapport a été confirmé comme correct par un vote à main levée de tous les membres présents

- **Rapport financier**, (y compris état des finances actuelles)

Ce rapport se compose de deux parties.

1. La situation financière à la fin du mois de mars 2020
2. La situation révisée à ce jour.

PREMIÈRE PARTIE

Au cours de l'année, pour la préparation de la production Meurtre-Mystère, nous avons dépensé 3620,84 euros (dont 2830 euros versés au Bistrot du Coin pour la fourniture de repas, ainsi que 150 euros pour la location de l'utilisation de la cuisine), et nous avons pris 3775 euros en billets. L'autre source de revenus provenait des cotisations des membres qui s'élevaient à 820 euros et nous avons des frais de 211,61 euros pour couvrir les frais d'assurance et les frais bancaires. Il y avait un excédent de recettes sur les dépenses de 762,55.

Avant la fin du mois de mars, et pour permettre la poursuite de la production de Murder Mystery, il a été décidé d'acheter du matériel de sonorisation et d'éclairage. L'équipement et le personnel utilisés pour la pantomime n'étaient pas disponibles pour le Meurtre-Mystère, et le Président a accepté d'acheter l'équipement au nom de l'Association car nous n'avions pas suffisamment de fonds disponibles. Cela figure maintenant comme un prêt à l'Association dans le passif courant et l'équipement est inscrit à l'actif du bilan.

DEUXIÈME PARTIE

Vous savez, grâce au courriel envoyé aux députés le 22 septembre, qu'à la suite de la décision d'annuler les spectacles, nous sommes désormais en devoir de rembourser les billets sur demande des détenteurs de billets. À ce jour, nous avons remboursé 87 billets, et avons

reçu des dons d'une valeur équivalente à 25 billets. Nous avons un solde de 77 billets qui doivent être remboursés pour un coût potentiel de 1540 euros, avec un peu plus de 470 euros disponibles sur notre compte.

Comme nous n'avons pu récupérer aucune des sommes versées au Bistrot du Coin, le Président a confirmé qu'il est prêt à se porter garant de l'Association et à financer un déficit sous la forme d'un prêt à l'Association. Toutefois, nous nous préparons à soumettre au département de l'Orne une demande de financement que le département met à la disposition des associations qui ont rencontré des difficultés de fonctionnement en raison de la pandémie. Nous espérons que nous pourrions, par cette demande, pallier à toute nécessité de faire appel à la générosité du Président.

Ce rapport a été confirmé comme correct par un vote à main levée de tous les membres présents

- **Proposition de modification des frais d'adhésion**

Le régime d'adhésion actuel a été introduit en avril 2019. Le coût est de 20 € par membre (gratuit pour les enfants) - pour une période de deux ans.

Nous proposons de changer cela à 20 € pour un an. Cela s'appliquera immédiatement aux nouveaux membres et aux membres existants à partir d'avril 2021.

Ce changement a été approuvé par un vote à main levée de tous les membres présents

- **Élection / réélection du bureau**

Nos statuts exigent un minimum de deux officiers, avec un maximum autorisé de 6. Lors de notre AGA en 2019, l'effectif actuel de 2 officiers a été porté à 4. Ces rôles sont :

Président : Graham Follett

Vice-président : Tina Young

Trésorier : Richard Biddlecombe

Secrétaire : Véronique Reinaudo-Sorin

J'ai écrit à tous les membres pour demander des candidatures pour de nouveaux officiers.

Aucune réponse positive n'a été reçue. J'ai donc demandé aux personnes présentes, de réélire à main levée, les officiers.

Tous les officiers ont été réélus par un vote à main levée.

Le bureau a par la suite reconduit chacun à son poste

- **Membres actif et comité de pilotage**

Nous croyons également qu'il sera bénéfique d'avoir un certain nombre de membres qui se porteront volontaires pour participer à des activités telles que la sélection de pièces de théâtre ou de scripts pour des ateliers de théâtre ou de futures performances.

Nous proposons qu'un comité de pilotage soit établi, et ces membres peuvent être invités à participer à des activités spécifiques au fur et à mesure qu'elles deviennent nécessaires. J'ai demandé des volontaires à main levée, mais j'écrirai également aux membres qui ne sont pas ici ce soir pour les inviter à être membre actif et du comité de pilotage.

Cinq personnes se sont portées volontaires pour être membres actifs et faire partie de comités au besoin.

Martyn Crowe,

Martine Thibaud,

Jane Caddick,

Ellis Metselaar,

Didier Roll

Le président et les dirigeants invitent tout membre non présent à se porter volontaire pour faire partie de ce groupe.

Pour pouvoir fonctionner, le comité devra avoir accès aux coordonnées des autres membres du comité et éventuellement d'autres membres de l'association. Joan Peagam s'est portée volontaire pour produire le formulaire d'autorisation nécessaire conformément aux exigences de protection des données personnelles.

Joan Peagam est dépositaire de la liste des adhérents et je voudrais lui demander de confirmer sa volonté de continuer dans ce rôle ; Joan a confirmé sa volonté de continuer en tant que secrétaire aux membres actifs

Le Président tient également à remercier Anna Chausserie pour son soutien continu en tant que traductrice lors de toutes nos grandes réunions.

- **L'avenir**

Il est important que nous regardions vers l'avenir de l'association. Nous croyons qu'il est devenu un élément important de la communauté locale, à la fois en divertissant le public et en offrant un débouché social et culturel à nos membres.

Il a été suggéré et convenu que l'existence de la FTC aide à forger des liens entre les communautés.

Cependant, la situation sanitaire ne s'améliore pas. Son impact sur notre communauté, sur tous à travers la France et à travers le monde est substantiel et perturbateur, et nous ne

pouvons pas deviner ce que l'avenir nous réserve. Cela doit inévitablement influencer la mesure dans laquelle nous pouvons planifier nos activités futures.

Les officiers en ont longuement discuté et nous pensons que ce serait une erreur de supposer que nous pouvons produire un grand spectacle l'année prochaine.

Malgré tout le travail qui a été accompli, nous pensons que «Passais Villages a un incroyable talent» doit être mis de côté - au moins pour les deux prochaines années. Nous pensons que nous n'aurons pas assez de personnes disposées ou capables de s'y engager pour mars prochain, et le temps manque pour écrire, traduire, éditer et imprimer un nouveau script en vue d'une répétition en janvier.

De plus, toute création d'envergure sera difficile pour 2021. Il nous faudra 6 ou 7 mois pour produire une nouvelle émission bilingue à partir de zéro, et c'est une période très longue, pendant laquelle la situation Covid peut changer plusieurs fois.

Mais il reste encore beaucoup à faire et à faire.

Nous proposons de prévoir au moins deux petites pièces de théâtre pour 2021. Ces pièces impliqueront moins de monde, ne nécessiteront pas d'écriture, ne nécessiteront pas de décors et prendront moins de temps à préparer. Par conséquent, nous pouvons planifier ces petits spectacles avec moins de crainte d'une éventuelle annulation. La proposition est de fixer des dates pour ces spectacles, et de travailler vers ces dates, mais en sachant qu'ils peuvent être annulés ou reportés à bref délai et avec peu ou pas de frais.

Pour le moment, nous avons deux propositions spécifiques pour 2021

Les Sunshine Boys

C'est une pièce avec seulement cinq acteurs. Elle sera présentée comme une pièce de théâtre «radio», de sorte qu'elle ne nécessite aucun décor et que le processus de répétition est plus court et plus simple.

Avant Covid, cette pièce devait être jouée dans trois petites salles en novembre 2020. Cependant, ces salles sont trop petites pour une distanciation sociale, et la situation de Covid est encore très difficile pour le public. Nous avons donc annulé ces émissions.

J'ai eu une très bonne discussion avec Catherine et Béatrice au théâtre cette semaine, et on nous a proposé des dates de spectacles l'année prochaine. Comme nous avons déjà fait une grande partie du travail de préparation pour The Sunshine Boys (nous avons les acteurs, et nous avons eu des répétitions en visioconférence pendant le confinement), nous prévoyons de produire cette pièce au théâtre en mars 2021. Ce sera pour 2 ou 3 nuits, les 26, 27 et 28 mars. Nous annoncerons cela bientôt, mais nous ne vendrons pas de billets avant beaucoup plus tard.

Le président a également mentionné dans quelle mesure ces dispositions répondront aux exigences de distanciation sociale

Une pièce de théâtre française

The Sunshine Boys est en anglais et sera une production entièrement anglaise. Dans nos statuts, nous nous engageons clairement à travailler dans les deux langues. Nous pensons qu'il est donc important de garder un équilibre, et par conséquent, nous rechercherons une pièce française qui conviendra à la présentation - également en tant que pièce «radio».

En ce moment, nous envisageons «Le Dieu du carnage» de Yasmina Reza. Cela a également un petit casting (4 personnes), donc peut être facilement préparé tout en observant les contraintes de Covid.

De plus, bien qu'il s'agisse d'une pièce écrite en français par un dramaturge français, elle est également disponible dans une version traduite officiellement en anglais : «The God of Carnage». Il y a donc la possibilité de le présenter dans les deux langues (des nuits différentes).

Ce sera donc une très bonne pièce pour travailler ensemble dans des ateliers. Bien que cela ne nécessite que quatre acteurs, il est possible d'avoir des acteurs différents chaque nuit, et donc d'impliquer davantage de vous.

Nous avons trois groupes de dates provisoires qui nous sont offerts par le théâtre. Ce sont tous en novembre 2021, et chaque groupe est pour 4 nuits : jeudi, vendredi, samedi et dimanche.

Notre proposition est de travailler dans un premier temps avec les membres de notre comité de pilotage pour décider comment et quand organiser des ateliers pour ces pièces et pour choisir les dates.

Château Jasmine

Nous avons un autre lieu potentiel qui pourrait être disponible pour nous. Château Jasmine. Nous avons envisagé cela pour The Sunshine Boys, peut-être cet automne, mais nous pensons maintenant que cela doit être l'année prochaine - et au théâtre.

Cependant, avec beaucoup d'espace extérieur et la possibilité de se déplacer dans le bar en cas de mauvais temps, cela pourrait être un excellent lieu d'été. Nous avons déjà joué une courte pièce ici dans le cadre du festival en 2019. Alors peut-être qu'il y a une opportunité s'il a un festival l'année prochaine, ou peut-être créer notre propre événement ;

Par exemple : « Shakespeare dans le jardin », le songe d'une nuit d'été, conviendrait parfaitement.

Autre chose que notre comité devrait envisager :

Pour les deux éléments ci-dessus, il a été noté que nous manquons particulièrement d'acteurs masculins francophones. Il a été convenu que nous devrions essayer de résoudre ce problème - éventuellement avec un article dans le Publicateur

2022

C'est loin, mais il serait bon pour nous d'envisager des possibilités. Nous pensons que le moment sera peut-être opportun pour produire un autre grand spectacle ; peut-être une autre pantomime en mars 2022.

Encore une fois, nous utiliserons le comité de pilotage pour faire avancer ce dossier et nous vous consulterons tous au sujet de votre désir de participer. Si nous voulons faire cela en mars 2022, nous devons commencer à préparer un script en août ou septembre 2021.

Le président a ajouté qu'il estimait que la planification de ces activités et d'autres était importante pour la vie de l'association. Il y avait un accord général à ce sujet.

- **Divers**

J'ai invité tout le monde à poser des questions, à commenter ou à faire des suggestions.

Joan Peagam a remercié le président pour son travail continu pour l'association, notamment pour avoir géré les situations très difficiles résultant du report forcé, puis de l'annulation, du mystère du meurtre. Aussi, le soutien des autres responsables de l'association, qui a été si précieux pendant cette période difficile. Le président a réitéré l'importance du soutien qu'il a reçu des dirigeants de l'association pendant cette période, et qu'il a apprécié cet appui.

- **Conclusion**

Je voudrais aussi, maintenant, mentionner le travail que Richard effectue actuellement, avec l'aide précieuse de Véro et d'Anna, pour faire une demande d'aide financière auprès du département de l'Orne. Cette demande est faite au titre des pertes encourues en raison des impacts de Covid19 : en particulier les coûts irrécouvrables d'impression et les acomptes pour la restauration de l'événement).

Note complémentaire du président à tous les membres de l'association

Comme je l'ai mentionné à l'AGA, je pense qu'il est très important de regarder vers l'avenir et de planifier des occasions possibles de travailler ensemble et de produire des représentations théâtrales pour le public local pour la poursuite de la FTC. Il y a eu un accord général à ce sujet lors de l'AGA. Néanmoins, nous devons continuer à être conscients de la présence du Covid19 ; non seulement des réglementations en vigueur et des contraintes officielles à nos activités, mais aussi de la santé et du bien-être les uns des autres et de ceux qui nous entourent.

Par conséquent, pourquoi nous proposons en 2021 de ne planifier que les activités et les spectacles qui peuvent être entrepris en toute sécurité et peuvent être facilement modifiés ou annulés sans impact significatif pour notre association ou d'autres.

Cependant, le choix de participer ou non doit être celui de chaque individu. Je serais très heureux si chacun d'entre vous continue d'être membre de la FTC et continue de soutenir l'association et ses membres. Mais il ne doit y avoir aucune pression sur quiconque pour entreprendre quelque chose avec lequel il ou elle n'est pas à l'aise, et vos choix seront toujours respectés.